



PREMIER MINISTRE



Paris, le 17 janvier 2012

**Présentation de la Note d'analyse
« Les secteurs créateurs d'emplois à moyen terme »**

**Note de synthèse et Rapport
« Les secteurs de la nouvelle croissance :
une projection à l'horizon 2030 »**

Mardi 17 janvier 2012

**par Vincent Chriqui,
Directeur général du Centre d'analyse stratégique**

Seul le prononcé fait foi

Introduction

Le monde oscille entre des signaux contradictoires.

Nous sommes confrontés à une crise aux ressorts structurels. Ses effets directs sont par exemple illustrés par la crise des dettes souveraines et la montée du chômage.

Mais il y a aussi de bonnes nouvelles, car nous constatons par exemple la bonne tenue de secteurs particulièrement dynamiques (aéronautique) ou des indicateurs augurant d'une croissance mondiale soutenue.

Certes, aujourd'hui le monde scrute les signaux macro-économiques : la reprise américaine, l'atterrissage de l'économie chinoise, la crise des dettes souveraines européennes et l'austérité budgétaire. Or **les indicateurs globaux agrégés nous en disent très peu sur la réalité physique, sectorielle que la croissance engendrera demain**. Identifier les avantages comparatifs, les secteurs capables de dégager des gains de productivité, d'avoir des effets d'entraînement, c'est bien ce qui sera décisif pour mieux orienter nos efforts.

Et c'est bien là l'un des révélateurs de la crise. La capacité à se spécialiser importe autant sinon plus que la politique budgétaire ou monétaire. Ce sont les pays qui ont perdu ou n'ont pas construit de base industrielle qui éprouvent aujourd'hui les plus grandes difficultés à rebondir après le creux de la crise, au-delà de leurs difficultés d'assainissement de leurs finances publiques. Leurs spécialisations orientées sur les secteurs de la construction et des services, à faible valeur ajoutée, handicape leurs capacités exportatrices.

Il est donc nécessaire de mieux connaître les secteurs qui demain, seront créateurs de valeur pour envisager les ressorts de notre compétitivité.

Or la métamorphose des moteurs de la croissance est un processus continu, historique. Le périmètre des secteurs producteurs capables de dégager des gains de productivité évolue au cours du temps. À la fin du XVIII^{ème} siècle, l'agriculture était considérée par les physiocrates comme la seule activité réellement créatrice de valeur, l'industrie étant jugée stérile puisque se bornant à la transformation des matières issues de la terre. Au XIX^{ème} siècle, l'industrie manufacturière devient emblématique de la création de valeur dans une économie (gains de productivité et d'échelle, innovation). Depuis 20 ou 30 ans, la révolution informationnelle a ouvert de nouvelles perspectives de création de valeur dans certains services. Ces derniers peuvent à leur tour être segmentés, diversifiés, assemblés en produits complexes, monter en gamme et dégager en définitive de la valeur par de l'innovation et de l'organisation. Les ressorts de création de valeur changent donc au cours du temps et la crise peut être un accélérateur de ces transformations.

En effet, si la crise est génératrice de chômage à court terme, elle engage à plus long terme une transformation des activités et des compétences dont témoigne l'hétérogénéité actuelle des conjonctures sectorielles. La créativité en matière de produits ou d'organisation, demeurée intacte en plein cœur de la crise de 2008 dans certains secteurs clés, le potentiel de développement offert par les marchés émergents, démontrent que les pertes d'emplois peuvent être réversibles, à condition d'orienter les efforts sur les activités porteuses. Le défi consiste donc à identifier ces activités suffisamment tôt pour préparer l'avenir ou, pour le moins, offrir une perspective sur laquelle ancrer la confiance.

En clair, nous faisons ensemble le pari que les industries et les services sont capables de monter en gamme.

La conjoncture sectorielle de l'emploi dans la crise

La rétention de main-d'œuvre a duré 3 ans, les entreprises ont sacrifié la productivité, faisant le choix de préserver l'emploi. En effet, l'emploi s'est moins rétracté que dans les crises précédentes, si on considère l'ampleur de la perte de production et de valeur ajoutée constatée : si les entreprises avaient eu le même comportement que dans les récessions passées, ce sont 420 000 emplois supplémentaires qui auraient été détruits. Au total, entre le troisième trimestre 2007 et le deuxième trimestre 2011, **144 000 emplois ont été détruits**. Si les entreprises avaient fait des gains de productivité permettant de revenir à la tendance d'avant crise, ce sont 564 000 emplois qui auraient été détruits.

L'emploi a aussi plus fortement rebondi. En 2010, le secteur marchand a créé **154 000 emplois** (en personnes physiques) pour une croissance du PIB de 1,4 % (-0,1 en 2008 et -2,7 % en 2009). En 2011, il en a créé près de **160 000 sur les trois premiers trimestres**, pour une croissance annuelle estimée pour 2011 à 1,6 %. (Nous avons tablé l'année dernière sur la création de 65 000 emplois sur l'année entière 2011, pour une croissance plus soutenue, de l'ordre de 2 %). La création d'emploi reste néanmoins insuffisante pour faire régresser le **taux de chômage** qui s'est élevé à **9,3 % au troisième trimestre 2011**. Cette élévation est consécutive à la **décélération du PIB au trimestre précédent (- 0,1 %)**, alors même que la population active continue à croître en France à un rythme assez soutenu. **La population active s'est accrue de 130 000 personnes entre 2009 et 2010 et devrait augmenter de 100 000 personnes par an d'ici 2016** selon les projections de l'INSEE.

L'ajustement de l'emploi s'est d'abord concentré sur les effectifs intérimaires, mais ce sont aussi les premiers à s'être redressés. Les effectifs intérimaires ont presque retrouvé au deuxième trimestre 2011 leur niveau d'avant crise : le nombre d'intérimaires était équivalent début 2011 à celui de 2006 mais ces chiffres n'ont pas atteint les tendances en très forte hausse de 2007 et 2008. Ce chiffre global masque une réalité sectorielle contrastée : seuls les secteurs de la construction et certaines industries manufacturières (machines et équipement par exemple) n'ont pas retrouvé leur taux de recours à l'intérim d'avant crise.

Face à ce constat global, les activités n'ont pas subi une rétractation de leurs effectifs d'ampleur comparable. 4 types de réaction de l'emploi sectorielle peuvent être identifiés.

- **Certains secteurs marchands ne sont pas sensibles aux cycles conjoncturels** et ont été peu affectés par la crise. **Leurs emplois permanents et intérimaires se sont maintenus ou ont continué à croître** dans la crise : il s'agit aussi bien des **services liés à la personne** (loisirs, services domestiques) qui bénéficient d'une demande intérieure forte, des **industries de réseau (eau, énergie)** et des **activités d'intermédiation financière**, de **l'hôtellerie-restauration** et de certains **services aux entreprises haut de gamme** témoignant de l'importance de l'immatériel dans la compétition mondiale (**R&D, services juridiques et d'ingénierie, informatique**). Dans l'ensemble de ces secteurs, **l'emploi permanent et intérimaire a progressé de 5 % entre le quatrième trimestre 2007 et le deuxième trimestre 2011** (= 38 000 emplois créés dans l'hôtellerie-restauration et 58 000 dans les activités juridiques, comptables et de gestion par exemple).
- Certains secteurs ont été faiblement sensibles au cycle conjoncturel et ont détruit peu d'emploi permanent ou intérimaire. C'est le cas des **services logistiques aux**

entreprises, du **commerce**, de la **construction** mais aussi de la **pharmacie** et de l'**agroalimentaire** qui ont été peu touchés par la crise industrielle. Leur **emploi** s'est rétracté de – **2 % entre le quatrième trimestre 2007 et le deuxième trimestre 2011** (3 000 emplois perdus dans la pharmacie par exemple).

- **D'autres secteurs ont détruit beaucoup d'emplois mais ont bien rebondi retrouvant en premier lieu leurs marges intérimaires** qui peuvent annoncer un retour de l'emploi permanent. La **chimie**, les **produits informatiques**, électroniques et optiques et les **équipements électriques** ont reconstitué intégralement leurs effectifs intérimaires mais **ont perdu 10 % de leurs effectifs entre le quatrième trimestre 2007 et le deuxième trimestre 2011**.
- Enfin, **certaines activités en forte restructuration, majoritairement industrielles, n'ont pas encore stabilisé leur ajustement**. Hormis les industries déjà mentionnées (pharmacie, agroalimentaire, chimie, équipements électriques et produits électroniques-informatiques), les autres activités manufacturières **ont détruit près de 12 % de leurs effectifs** (intérimaire et permanent) **entre le quatrième trimestre 2007 et le deuxième trimestre 2011**. Parmi eux certains pourraient être en perte structurelle d'emploi annonçant des activités en déclin (textile-habillement, raffinage).

La préservation de la main-d'œuvre, bien qu'hétérogène, est un élément positif si le contexte macro-économique finit par se redresser. Mais **la préservation de la main-d'œuvre ne pourra se poursuivre indéfiniment**. De ce point de vue, nous entrons dans une période critique où les entreprises après avoir cantonné les destructions d'emploi à la périphérie de la main-d'œuvre (intérim), entament maintenant le cœur de l'emploi permanent.

2012 sera une année charnière. Nos prévisions anticipent un redressement de l'activité au cours de l'année après la décélération entamée à la fin 2011 (soit une croissance moyenne de 1 % pour 2012). Sous réserve d'une stabilisation macro-économique et du maintien des moteurs de croissance, annoncés par la reprise américaine et le *soft landing* chinois, la création d'emplois dans le secteur marchand pourrait s'établir à **783 000 emplois nets d'ici 2016, soit en moyenne environ 160 000 emplois créés par an**.

Néanmoins, **la réaction des secteurs dans la crise**, dont certains sont particulièrement sensibles à la conjoncture (biens durables comme l'automobile par exemple), d'autres particulièrement imperméables (services liés à la personne) **ne nous dit pas quelles activités rebondiront** et se transformeront à l'issue de la crise pour devenir les moteurs de la croissance de demain.

Les ressorts sectoriels à plus long terme de la croissance

1) Une nouvelle articulation industrie/services, le moteur de la croissance de demain ?

- ▶ C'est une nouvelle articulation industrie/services qui sera le moteur de la croissance future permettant une montée en gamme des prestations associées aux biens et ayant de surcroît des bénéfices environnementaux (autolib').

- ▶ La division industrie/services est aujourd'hui périmée. Le transfert d'emplois vers les services par **externalisation** des fonctions supports et recours à l'intérim est **responsable sur longue période (1980-2007) d'un quart des pertes d'emplois industrielles**. **Certaines activités industrielles** comme la pharmacie et l'aéronautique ne créent pas nécessairement beaucoup d'emplois directs (dans leur activité propre) mais elles **ont des effets d'entraînements** sur leurs **fournisseurs et sous-traitants et irriguent** par des activités de services (commerce, transport) **des bassins d'emplois entiers** (emplois induits).
- ▶ **L'industrie reste le creuset des innovations** de produits et **la montée en gamme des prestations de services** comme le montre aujourd'hui Apple **doit s'appuyer sur une capacité productive**.
- ▶ **Les services peuvent être productifs**. Un certain nombre de services sont aujourd'hui confrontés à une montée en gamme liée à l'exigence des consommateurs qui préfèrent à défaut des services low cost délocalisables (banque en ligne par exemple). Cette montée en gamme leur impose **dans la distribution comme dans la construction de nouvelles organisations plus efficaces et une meilleure maîtrise de leur chaîne de valeur**, y compris dans la production des matériaux et des produits, pour être en mesure de livrer au client un service (auquel sont associés des biens) de plus en plus « individualisé ».
- ▶ Mais il ne s'agit pas de n'importe quelles industries et pas n'importe quels services : celles et ceux à forte valeur ajoutée et non les services low cost et les industries/produits vieillissantes ou en déclin.

2) *Quels seront les secteurs porteurs à moyen et long terme ?*

En définitive, la recomposition de l'emploi telle qu'elle ressort des projections à moyen et long terme fait apparaître quelques grandes tendances :

- **les services opérationnels** (qui regroupent une partie des services aux entreprises et l'intérim) offrent d'importantes opportunités de création d'emploi.

À moyen terme (2016), ils créent **236 000 emplois** (intérim, nettoyage-sécurité) en partie lié au rebond de l'intérim ; **à plus long terme (2030)**, ils peuvent trouver un second souffle à travers les **potentiels d'organisation et d'optimisation de la chaîne de valeur** que recèlent **certaines activités de service** : ils créent entre 550 et 600 000 emplois en 20 ans.

- **les services à fort contenu cognitif ou liés à la gestion des outils de réseau (conseil et assistance, R&D)** confirment aussi leur position de secteurs porteurs du fait de leur positionnement amont créateur de valeur très dépendant de la qualité du capital humain (innovation, ingénierie, stratégie) ;

À moyen terme (2016), la **R&D et le Conseil et assistance créent 176 000 emplois**. **À plus long terme (2030)**, la **montée de l'immatériel** dans la création de valeur se renforce et fortifie la position de ces secteurs. Ils créent entre 330 000 et 410 000 emplois en 20 ans.

- **les services à forte externalité (éducation, santé, action sociale) ou qui répondent aux besoins collectifs (activités récréatives et culturelles) ou liés à la personne (services personnels et domestiques)** apparaissent également comme des secteurs créateurs d'emploi avec des modes de gestion publics ou privés.

Dans le seul secteur marchand à moyen terme (2016), les services personnels et les activités de loisirs créent 170 000 emplois. À plus long terme, leur essor relève de **l'émergence de nouveaux besoins** en lien avec le niveau de développement et l'évolution des caractéristiques démographiques **même si la contrainte budgétaire** publique limite le potentiel de socialisation et donc de solvabilisation de la demande. En 2030, les services à la personne et d'utilité collective, publics ou privés, créent entre 721 000 et 826 000 emplois mais seulement 661 000 si la contrainte budgétaire s'accroît (dérapage des taux d'intérêt).

- **les activités d'intermédiation (logistique, finance, distribution) et de réseau (eau, télécommunications)** augmentent leur poids relatif en lien avec l'activité des entreprises.

À moyen terme (2016), ils créent 146 000 emplois dont 70 000 pour le seul commerce et avec des pertes d'emplois dans les industries de réseau (eau, énergie, télécomm) en raison de forts gains de productivité. **À plus long terme**, ces secteurs disposent encore d'importantes marges de progression à travers **l'amélioration des process et la montée en gamme** de leur offre. Ils créent entre 300 000 et 340 000 emplois en 20 ans (2030).

- **la construction et les activités immobilières** rebondissent après les creux de la crise.

À moyen terme (2016), elles créent **117 000 emplois**. **À plus long terme**, ces secteurs bénéficient de **nouvelles fonctionnalités du bâtiment** adaptées à une population vieillissante et aux exigences environnementales et d'évolutions socio-démographiques favorables (augmentation de la population étudiante, baisse de la taille des ménages, bonne tenue de la fécondité). **Très sensibles au cycle conjoncturel en particulier à la hausse potentielle des taux d'intérêt**, ils sont susceptibles à 2030 de créer 322 000 emplois dans un scénario de stabilisation macro-économique et seulement 187 000 dans un scénario de dégradation des conditions macro-économiques.

- La contrepartie de ce mouvement de montée de l'immatériel se traduit bien par une **régression relative des industries traditionnelles** mais dans des proportions moindres que ce qui a été observé par le passé.

L'industrie dans sa globalité, hors intérim, perd en 2016 perd 123 000 emplois. Mais les **résultats** sont très **contrastés**. **L'agroalimentaire, l'aéronautique et la pharmacie continuent à créer de l'emploi**, tandis que certaines industries, à l'instar de la **chimie, limitent les réductions d'effectifs permanents**. D'autres encore, tel l'automobile, restent à 2016 en fort renouvellement. À plus long terme, la filière automobile lorsque l'on intègre les équipementiers en amont (motoristes) et les services de mobilité en aval continue à se développer même si l'industrie automobile au sens strict perd des emplois.

À long terme, le mouvement de recentrage sur le cœur de métier et d'**externalisation** qui a caractérisé les stratégies de groupe au cours des deux dernières décennies **perd graduellement en intensité**. L'emploi industriel continue à régresser, de 12 % à 16 % en 2030, mais cette régression de l'emploi industriel est moindre que par le passé (recul de l'emploi industriel de 31 % dans les 20 dernières années).

À long terme, les incertitudes macro-économiques affectent les ressorts sectoriels de la croissance

Le long terme se prête à un exercice de scénarisation étant donné la variabilité des conditions macro-économiques.

1) 3 scénarios à 2030 avec des impacts sectoriels différenciés.

Trois scénarios « réalistes » envisagent à 2030 les **chocs positifs et négatifs** auxquels les secteurs pourraient être confrontés et teste leur réactivité. Cette **réactivité des secteurs est hétérogène** et modifie substantiellement la composition sectorielle de la croissance

Le scénario contraint anticipe des **évolutions médianes dans un contexte incertain** en tenant compte des réactions déjà constatées des secteurs dans la crise. Le **PIB** croît de **1,9 %** par an et la productivité de **1,5 %**. L'économie crée **1,7 million d'emplois** en 20 ans et le **chômage** régresse à **7,8 %** en 2030. **Le renouvellement sectoriel et la meilleure articulation industrie/service est en cours mais n'est pas achevé.**

Le scénario de crise décrit une situation de dégradation de la compétitivité européenne sur les marchés extérieurs dans un contexte de contrainte financière accrue pour les agents économiques (État, entreprises, ménages). Il agrège trois variantes : **hausse des taux d'intérêt, appréciation de l'euro et ralentissement du commerce mondial**. Le **PIB** ne croît plus que de **1,7 %** par an et la productivité de **1,4 %**. L'économie crée **1,6 million d'emplois** en 20 ans avec un taux de **chômage** qui à **8,2 %** reste élevé à l'horizon 2030. **Le renouvellement sectoriel et la montée en gamme est en panne. Ce sont les services bas de gamme qui l'emportent. La qualité des emplois s'en ressent négativement.**

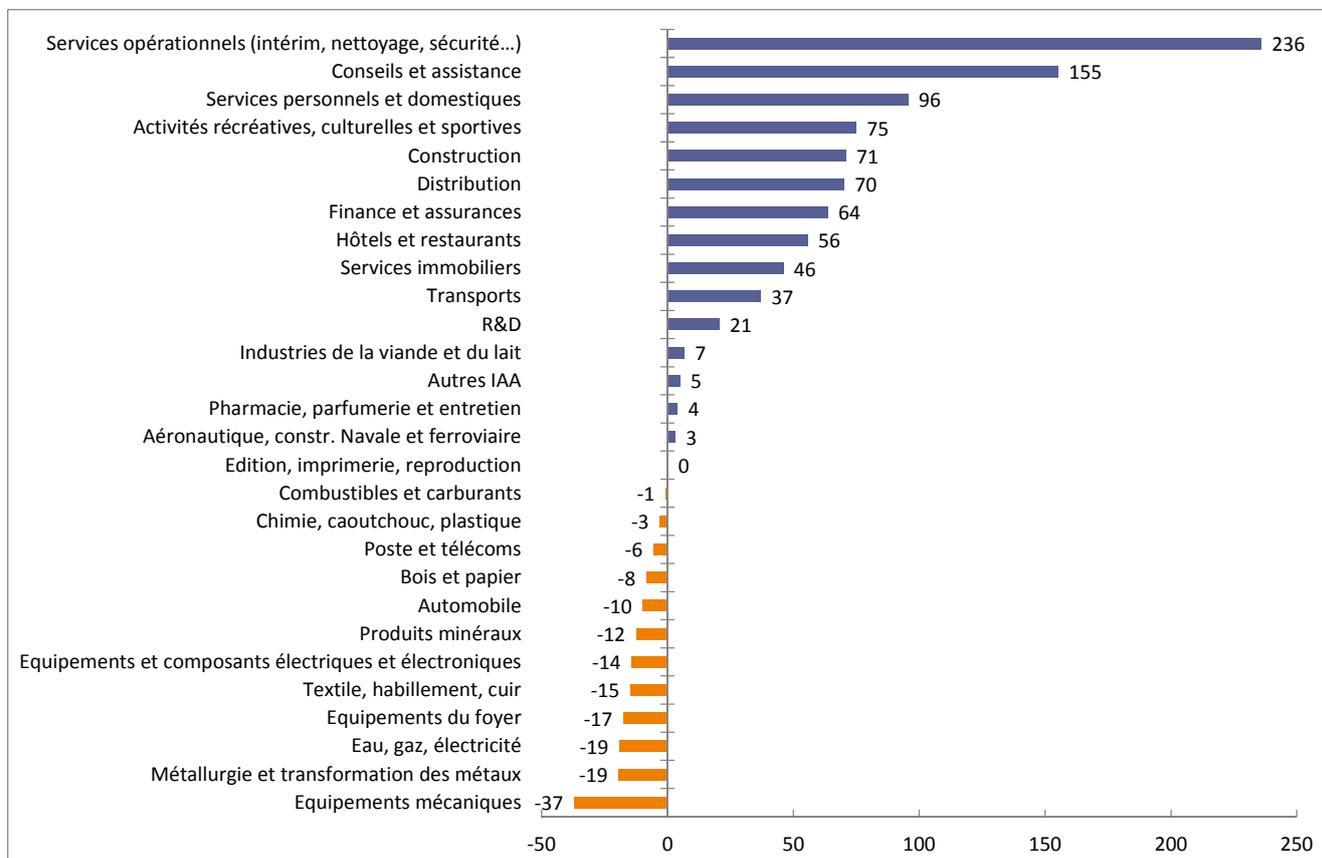
Le scénario cible, très volontariste, envisage l'évolution de l'économie française vers un nouveau modèle de croissance à fort contenu en innovations, une orientation plus servicielle et une modification écoresponsable des comportements de consommation et de production, appuyé par des politiques publiques et une stabilité macroéconomique retrouvée. Les options d'investissement, le contexte réglementaire et fiscal facilitent l'éclosion de nouvelles activités, dans un jeu de destruction créatrice positif. Ce scénario résulte de la combinaison de quatre variantes agrégées : **une hausse des dépenses de R & D, une augmentation de la productivité dans les services, une déformation des préférences des consommateurs en faveur des biens et comportements écoresponsables, la mise en place d'incitations fiscales et de signaux prix défavorables aux secteurs polluants**. Le **PIB** croît de **2 %** par an et la productivité de **1,6 %**. Avec **2,2 millions créations d'emploi** en 20 ans et un taux de **chômage** qui régresse à **6,3 %**, ce scénario offre un sentier de croissance soutenable dans le respect des engagements environnementaux de la France. **Il permet une montée en gamme des services et une progression de l'industrie à haute technologie ou haut de gamme**. Ce scénario est favorable à une hausse des compétences des professions très qualifiées mais aussi intermédiaires (vente par exemple ou services).

2) Qu'est que cela nous enseigne ?

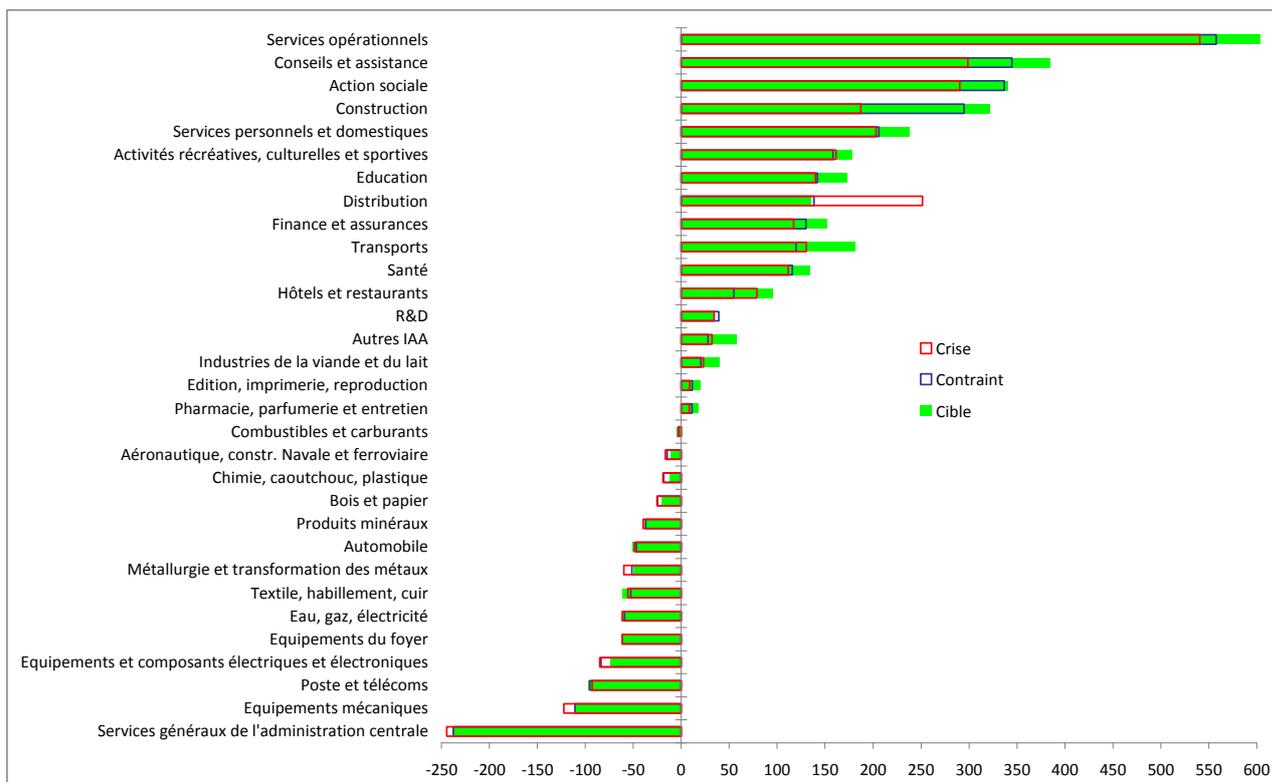
Il est des secteurs qui doivent faire l'objet d'une attention particulière non seulement parce qu'ils constituent des **moteurs essentiels de notre économie** à moyen et long terme, mais aussi parce qu'ils sont **particulièrement vulnérables** à la concurrence internationale comme aux conditions de financement. Leur déclin éventuel pourrait durablement affecter les ressorts de notre croissance et de notre compétitivité. Il en va ainsi de la **construction et des pans les plus dynamiques de l'industrie et des services aux entreprises**, qui restent le creuset de l'innovation. Autre exemple, **les secteurs d'utilité collective ou liés à la personne** répondent à des besoins structurels et sont le reflet de nos préférences collectives au travers des

transferts publics dont ils font l'objet. Ils seront eux aussi **soumis à une plus grande variabilité du fait des restrictions budgétaires** imposées par l'endettement des Etats.

Projections sectorielles d'emplois : variations brutes de 2011 à 2016



Secteurs créateurs et destructeurs d'emplois dans les trois scénarios, horizon 2030



• Contact Presse

Centre d'analyse stratégique

Jean-Michel Roullé

Responsable de la communication

Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr